Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

Nations Unies

5568^e séance – matin

CONSEIL DE SÉCURITÉ: DIX JOURS APRÈS L'INCIDENT DE BEIT HANOUN, LES DÉLÉGATIONS SE DÉCLARENT PRÉOCCUPÉES PAR LA POURSUITE DES VIOLENCES AU MOYEN-ORIENT

La tenue d'une conférence internationale, estiment-elles, devrait contribuer à revitaliser le processus de paix dans la région

Les affrontements entre forces de défense israéliennes et militants palestiniens n'ont pas faibli au cours du mois dernier, a déclaré ce matin le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Ibrahim Gambari, devant le Conseil de sécurité, qui se réunissait une dizaine de jours à peine après le tragique incident de Beit Hanoun, au cours duquel une vingtaine de civils palestiniens avaient péri sous les tirs de l'artillerie israélienne.

Critiqué par de nombreuses délégations –tant des membres du Conseil que des délégations invitées à prendre part au débat- pour la poursuite de ses opérations dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza, Israël a été exhorté à faire preuve de retenue et à exercer son droit à la légitime défense dans le respect des dispositions du droit international, afin de protéger les populations civiles palestiniennes.

À l'Autorité palestinienne, la France a demandé, comme la majorité des délégations, d'œuvrer à la formation d'un nouveau gouvernement, dont la plateforme politique refléterait les principes du processus de paix tels que définis par le Quatuor. Ces principes sont la reconnaissance et le droit d'Israël d'exister l'acceptation des accords conclus précédemment entre Israël et la Palestine et la renonciation à la violence. Le représentant de la France a précisé qu'un tel gouvernement, qui sera un partenaire légitime de la communauté internationale, devra recevoir le soutien nécessaire à la réalisation des réformes attendues de l'Autorité palestinienne, y compris dans le domaine sécuritaire.

La communauté internationale a été invitée de son côté à soutenir les efforts consentis par les parties concernées. Il conviendrait, a ainsi préconisé le représentant du Congo, de relancer, sans délai, ce processus de paix, en convoquant la conférence internationale sur le Moyen-Orient qu'appellent de leurs vœux l'Espagne, l'Italie et la France.

Cependant, plusieurs délégations se sont interrogées sur le rôle du Conseil en matière de paix et de sécurité alors que l'Assemblée générale venait d'adopter à une écrasante majorité une résolution demandant l'envoi d'une mission d'établissement des faits pour faire la lumière sur l'incident de Beit Hanoun. Le Qatar a ainsi regretté que son projet de résolution, pourtant jugé équilibré, ait été rejeté en raison du veto d'un membre permanent. Le Conseil de sécurité a été appelé, par plusieurs délégations, à assumer ses

responsabilités en prenant les mesures qui s'imposent pour faire cesser les violences et inviter les parties à reprendre des négociations directes.

En ce qui concerne la situation au Liban, les membres du Conseil ont exprimé leur consternation unanime à l'annonce de l'assassinat, ce matin, du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel, dont la famille « paie un lourd tribut en raison de sa modération », a déclaré le représentant d'Israël. Celui-ci a d'ailleurs estimé que cet assassinat révélait davantage la véritable situation au Moyen-Orient que les exposés, au demeurant informés et objectifs, du Secrétariat.

La disparition tragique de Pierre Gemayel intervient dans un contexte délicat, celui de la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) et du déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui compte désormais plus de 9 500 hommes. Si la plupart des intervenants se sont félicités des progrès notables constatés jusqu'à présent, plusieurs d'entre eux ont regretté les violations répétées par Israël de l'espace aérien libanais.

Outre les membres du Conseil, les représentants de la Finlande (au nom de l'Union européenne), de Cuba et de la République islamique d'Iran ont pris la parole.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. IBRAHIM GAMBARI, <u>Secrétaire général adjoint aux affaires politiques</u>, a fait état de l'intensification des affrontements entre les forces de défense israéliennes et les militants palestiniens au cours du mois dernier, alors que l'offensive de Tsahal dans la bande de Gaza entre dans son sixième mois. Les membres du Conseil ont été informés des tragiques évènements de Beit Hanoun, au cours desquels une vingtaine de civils palestiniens ont trouvé la mort sous des tirs de l'artillerie israélienne. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, 128 Palestiniens au total ont été tués et plus de 380 autres blessés au cours du mois dernier, dont au moins 19 enfants. Un soldat et un civil israélien ont également été tués. De leur côté, les Palestiniens ont lancé plus de 200 roquettes et effectué de tirs de mortiers dans la région occidentale du Néguev.

Évoquant ensuite la situation politique, M. Gambari a indiqué qu'au cours de la période à l'examen, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a poursuivi ses négociations et serait parvenu à un accord de principe sur la composition d'un nouveau gouvernement d'unité nationale. Le Premier Ministre palestinien a déclaré pour sa part qu'il était prêt à quitter ses fonctions pour « permettre la levée du siège et mettre fin aux souffrances du peuple palestinien ». Malgré ces progrès, un plein accord sur la formation du gouvernement n'est pas imminent, des questions restant en suspens comme celle de la libération du soldat Shalit. L'Autorité palestinienne est, en outre, confrontée à une crise fiscale. Elle n'a reçu entre mars et septembre dernier que 500 millions de dollars de recettes, parce qu'Israël refuse de transférer le produit de ses taxes indirectes, a expliqué le Secrétaire général adjoint.

Par ailleurs, la nomination d'Avigdor Lieberman au poste Vice-Premier Ministre et de Ministre en charge des affaires stratégiques d'Israël a soulevé des préoccupations parmi les Palestiniens. M. Gambari a ensuite regretté que la mise en œuvre de l'Accord sur l'accès et le mouvement soit limitée. Malgré le déploiement d'observateurs de l'Union européenne, les points de passages ne sont ouverts que très partiellement. Aucun travailleur palestinien n'a pu traverser Erez pour aller travailler en Israël depuis mars dernier. Le Gouvernement israélien n'a toujours pas établi un plan pour mettre fin aux blocus à l'intérieur de la Cisjordanie, a ajouté le Secrétaire général adjoint. Les réticences du Gouvernement à évacuer les avant-postes et à déclarer officiellement le gel des colonies de peuplement sont en outre préoccupantes, sans compter la poursuite de la construction du mur de séparation par Israël, au sujet duquel le Secrétaire général a été chargé d'établir un registre des dommages.

S'agissant du Liban, M. Gambari a regretté l'assassinat ce matin de Pierre Gemayel, Ministre libanais de l'industrie, qui intervient dans un contexte politique très complexe. Il a expliqué que, du 6 au 11 novembre dernier, les Ministres libanais avaient lancé un processus de consultations nationales qui a débouché sur la démission de cinq Ministres chiites du Gouvernement. Selon le Secrétaire général adjoint, il est nécessaire de revenir au plus vite à la table de négociations dans l'espoir de parvenir à un consensus pour le bien du peuple libanais. M. Gambari a déploré en outre les violations aériennes commises par Israël par des avions israéliens et les fausses attaques. En conclusion, il a rappelé que nous avons été témoins d'un mois de violences supplémentaires, qui ont culminé avec l'incident de Beit Hanoun, et montrent que ce conflit ne pourra pas être réglé uniquement en recourant à la force. Nous reconnaissons le droit d'Israël à la légitime défense, mais les opérations israéliennes doivent être menées dans le respect des dispositions du droit international. Or, les actions récentes ne cessent de soulever colère et ressentiment parmi les voisins arabes. Les militants palestiniens devraient quant à eux mettre fin aux tirs de roquettes. Israël devrait s'abstenir des tirs d'artillerie dans des zones comme celles de Beit Hanoun et transférer la valeur ajoutée et les revenus provenant des recettes douanières. L'absence de ces revenus empêche en effet les Palestiniens de recevoir leurs salaires, ce qui ne fait que fragiliser les institutions politiques palestiniennes, sur lesquelles doit s'appuyer un futur gouvernement palestinien d'unité nationale. M. Gambari a conclu en encourageant les Nations Unies à soutenir plus que jamais la création d'un tel gouvernement.

Déclarations

M. RIYAD MANSOUR, <u>Observateur de la Palestine</u>, a d'abord exprimé les condoléances du peuple palestinien et de ses représentants au peuple libanais après l'assassinat, ce matin, même de Pierre Gemayel, membre du Gouvernement du Liban.

Il a ensuite rappelé que 10 jours auparavant une réunion avait eu lieu dans la même enceinte et que celle-ci avait pu susciter l'espoir que le Conseil de sécurité adopte rapidement une position déterminée afin de faire face à la grave situation dans le territoire palestinien occupé, en particulier le massacre de Beit Hanoun du 8 novembre.

Comme à de nombreuses reprises par le passé, l'Observateur de la Palestine a indiqué que les Palestiniens avaient caressé l'espoir que le Conseil de sécurité ferait face à ses responsabilités et entreprenne l'action nécessaire pour remédier à une situation dont le monde entier est témoin. Une fois encore, a-t-il ajouté, les Palestiniens ont été abandonnés à leur sort.

Rappelant l'attaque des forces de défense israéliennes à Beit Hanoun qui a causé la mort de 19 civils innocents, en particulier des femmes et des enfants, il a souligné qu'après « l'inaction du Conseil de sécurité », Israël avait poursuivi son agression contre une population civile captive. M. Mansour, qui a aussi mentionné des opérations en Cisjordanie dont un double assassinat ciblé commis le 20 novembre, qui a fait aussi six morts parmi de simples passants.

L'inaction du Conseil de sécurité, qui s'explique précisément selon l'Observateur de la Palestine par le veto opposé par un membre permanent, a conduit l'Assemblée générale à se saisir de la question. À l'Assemblée générale, une résolution quasiment identique à celle rejetée par le Conseil de sécurité a recueilli 156 votes favorables sur 169, a-t-il rappelé, envoyant ainsi un message clair et fort aux parties. Cette résolution rappelle, en particulier, à Israël son obligation d'assurer le bien-être et la sécurité du peuple palestinien, pris en otage depuis 39 ans, une obligation qu'il a ignorée de manière continue, de manière violente et brutale, a ajouté l'Observateur de la Palestine.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil de sécurité ne fait pas face à ses responsabilités, a-t-il estimé. Selon lui, l'un des principaux problèmes réside dans le fait que le Conseil n'a pas été en mesure de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de ses résolutions. Pour être juste, il faut reconnaître selon l'Observateur de la Palestine que cet échec n'est pas la faute du

Conseil dans son ensemble mais plutôt d'un membre permanent qui empêche avec persévérance cette instance d'entreprendre des actions sérieuses, ce qui a permis à la puissance occupante de jouir d'une protection diplomatique injustifiée, tout en s'efforçant de neutraliser et d'agir en violation du droit international. Les conséquences de cette attitude, selon lui, ne retombent pas seulement sur le peuple palestinien mais sur le système international, sur son autorité et sa crédibilité. Elles envoient un message erroné à Israël qui continue d'agir comme s'il était au-dessus de la loi.

Riyad Mansour a ensuite rappelé que la situation en Palestine occupée continuait de se détériorer, y compris à Jérusalem-Est. Il a réitéré un appel à la communauté internationale pour qu'elle œuvre afin d'alléger les souffrances du peuple palestinien. Malheureusement, selon lui, ces appels lancés depuis 2000 tombent dans le vide, ce que 4 300 Palestiniens ont payé de leur vie dont de nombreux enfants, auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers de blessés.

M. Mansour a ensuite énuméré les actions israéliennes dont la destruction de maisons, de cultures agricoles et des institutions palestiniennes. En dépit de cela, la partie palestinienne demeure engagée en faveur d'une solution pacifique via des moyens diplomatiques. La partie palestinienne, a-t-il ajouté, le Président Mahmoud Abbas en particulier, œuvre activement à la formation d'un gouvernement d'union nationale qui, selon lui, se concrétisera bientôt.

L'Observateur de la Palestine a ensuite évoqué les tentatives faites par trois pays de l'Union européenne, la France, l'Italie et l'Espagne, pour rechercher une solution diplomatique au travers un nouveau plan qui prévoit en particulier un cessez-le-feu immédiat, un gouvernement d'union nationale palestinien, des négociations palestino-israéliennes, un échange de prisonniers, une mission internationale pour surveiller la trêve et la convocation d'une conférence internationale. M. Mansour a fait remarquer que même du côté israélien, des voix se faisaient entendre en ce sens. Cependant, a-t-il dit, le Premier Ministre israélien reste sourd à ces appels.

Riyad Mansour a estimé qu'il n'était jamais trop tard pour corriger les erreurs du passé. Il a exprimé l'espoir que le Conseil de sécurité jouerait enfin son rôle et qu'il userait de son autorité pour régler cette question.

M. DAN GILLERMAN (<u>Israël</u>) a déclaré qu'en dépit des exposés toujours très informés et objectifs du Secrétariat, les évènements d'aujourd'hui démontraient selon lui que la situation réelle au Moyen-Orient, c'était l'assassinat du Ministre libanais Pierre Gemayel, dont la famille paye un lourd tribut, depuis longtemps, en raison de sa modération. De son côté, a-t-il rappelé, le peuple palestinien, avant d'être la victime d'Israël, est d'abord l'otage de l'Autorité palestinienne. De l'avis du représentant israélien, l'Iran et la Syrie doivent cesser d'apporter leur soutien au terrorisme. Les principes du Quatuor doivent être reconnus et mis en œuvre par le Gouvernement du Hamas, qui doit par ailleurs exiger de ses militants la cessation des tirs de roquettes, a-t-il souligné. En outre, il a appelé à la libération sans conditions du soldat Gilad Shalit. M. Gillerman a émis l'espoir que les voisins arabes feraient le choix adéquat et qu'ils seront alors surpris par les efforts que déploiera Israël pour rétablir la paix dans la région.

Mme KAREN PIERCE (Royaume-Uni) a déclaré que la communauté internationale devrait œuvrer conjointement à l'établissement de deux États vivant en paix et en sécurité dans des frontières légitimes. Pour y parvenir, le Gouvernement du Hamas doit reconnaître le droit d'Israël à exister et les autres principes du Quatuor. Tout en reconnaissant que les évènements de Beit Hanoun étaient une tragédie, la représentante a fait remarquer que les tirs ininterrompus de roquettes Qassam par des militants palestiniens étaient également inacceptables, en particulier au moment où la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, s'est rendue dans les territoires palestiniens occupés. La grave situation qui sévit actuellement dans ces territoires souligne une fois de plus la nécessité de trouver une solution au conflit. Faisant état de progrès notables dans la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), elle a espéré que tous les États Membres de la région s'efforceront de créer ensemble un environnement de paix et de sécurité.

M. TUVAKO MANONGI (<u>République-Unie de Tanzanie</u>) s'est d'abord dit convaincue que la paix entre Israël et les Palestiniens aurait un effet bénéfique sur tout le Moyen-Orient. Il a ajouté qu'il n'était pas bon que la communauté internationale se désintéresse d'une situation désastreuse. Il s'est dit préoccupé par le fait que la violence avait atteint un tel niveau que si rien n'était fait pour l'arrêter, ce cycle de violence pourrait devenir irréversible. Citant de récentes initiatives de l'Espagne, de l'Italie et de la France, il s'est dit encouragé toutefois par le fait qu'il semblait y avoir une sérieuse prise de conscience de la situation.

M. Manongi a exprimé l'espoir que le sommet européen envisagé pour le mois prochain, à ce sujet, permette d'adopter une approche utile à la sortie du conflit et que les débats ouvriront une nouvelle voie dans la résolution de la question. On ne peut progresser, a-t-il dit, que si les parties décident immédiatement de mettre fin aux hostilités. Un cessez-le-feu permettrait de créer un environnement favorable, en particulier à la formation d'un gouvernement d'union nationale palestinien et à la reconnaissance de l'État d'Israël. La formation d'un tel gouvernement est, selon lui, la clef pour sortir de l'impasse. Le représentant de la Tanzanie a condamné, par ailleurs, l'assassinat du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel, survenu ce matin. Un tel drame, a-t-il noté, confirme que doit être mis sur pied le plus vite possible le tribunal chargé de juger l'assassinat de Rafik Hariri.

M. BASILE IKOUEBE (<u>Congo</u>) a déclaré que sa délégation que tout en prenant acte de l'adoption par l'Assemblée générale en sa dixième session spéciale d'urgence, le 17 novembre 2006, d'une résolution sur les mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé, déplore à nouveau le rejet par le Conseil de sécurité d'un projet de résolution qui visait à sanctionner les massacres des populations civiles à Beit Hanoun, le 8 novembre 2006. Il conviendrait, a-t-il préconisé, de relancer, sans délai, le processus de paix, en lui donnant la nouvelle impulsion que pourrait constituer, par exemple, l'organisation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à l'instar de la Conférence de Madrid de 2004. Le rôle du Quatuor sur le Moyen-Orient est, à cet égard, d'une importance capitale, sous la responsabilité du Conseil de sécurité.

Auparavant, les deux parties devraient prendre, avec l'assistance de la communauté internationale, des mesures de confiance fermes. Ainsi, l'Autorité palestinienne et l'ensemble des responsables politiques palestiniens devraient se conformer aux exigences de la communauté internationale sur la reconnaissance et le droit d'Israël à l'existence, l'acceptation des accords conclus précédemment entre Israël et la Palestine et la renonciation à la violence. Israël, quant à lui, tout en faisant valoir son droit à la légitime défense, devrait mettre fin aux actions militaires disproportionnées et excessives sur le territoire palestinien qui, malheureusement et de façon répétée, touchent des populations civiles déjà lourdement fragilisées, notamment les femmes et les enfants.

Pour atténuer la grave crise humanitaire qui frappe la Palestine sur le plan économique et social, a estimé le représentant du Congo, Israël devrait mettre fin au bouclage des territoires palestiniens en se conformant aux dispositions des accords sur la circulation et le passage et restituer les avoirs palestiniens générés par les droits de douane et les taxes. À ce sujet, la communauté internationale, notamment les principaux donateurs devraient reprendre l'assistance financière accordée à l'Autorité palestinienne ainsi que l'aide humanitaire d'urgence.

Concernant la situation au Liban, M. Ikouabe a souligné que la mise en œuvre complète des résolutions 1559, 1680 et 1701 est d'une importance vitale pour le Liban. Des solutions politiques satisfaisantes devront être apportées aux questions qui touchent à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du pays, notamment en procédant au désarmement des milices libanaises et étrangères, à la transformation du Hezbollah en un parti politique classique, à la délimitation des frontières internationales du Liban avec ses voisins y compris la question des fermes de Chebaa. C'est également dans ce contexte de forte tension politique menaçant de faire voler en éclats le fragile équilibre politique du Liban que nous examinons la question de la mise en place d'un tribunal à caractère international chargé de juger les personnes responsables de l'attentat qui a coûté la vie à l'ex-Premier Ministre Rafik Hariri et à 18 autres personnes.

M. YANKEY (<u>Ghana</u>) s'est dit attristé par l'assassinat du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel. Nous assisterons probablement à d'autres événements de même nature si rien n'est fait, a-t-il fait remarquer. Le statu quo est inacceptable et le représentant ghanéen a salué l'initiative conjointe de la France, de l'Italie et de l'Espagne, émettant l'espoir qu'elle serait couronnée de succès. Pour le Ghana, a-t-il noté, le rêve d'un État palestinien pour sa population est un rêve qui s'éloigne et qui risque de rester un rêve à jamais lorsque l'on imagine la situation sur le terrain. La souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États doivent être garanties, a-t-il dit. La sécurité d'Israël et les garanties nécessaires doivent lui être données, a-t-il ajouté, et cet État ne doit pas être constamment montré du doigt à chaque fois qu'il agit pour assurer sa propre sécurité.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIÈRE (<u>France</u>) a condamné l'assassinat de Pierre Gemayel, qui constitue une nouvelle tentative de déstabiliser le Liban. Il a ensuite déclaré que la France était très préoccupée par la poursuite des violences en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. La délégation a espéré qu'à la demande de l'Assemblée générale, une mission d'établissement des faits devrait être envoyée rapidement par le Secrétaire générale et qu'elle permettrait de faire toute la lumière sur le tragique incident de Beit Hanoun. Depuis ce tragique événement, la situation n'a cessé hélas de se détériorer, a regretté M. de La Sablière, qui a exigé qu'il soit mis fin à toutes les violences: l'Autorité palestinienne doit faire cesser les tirs de roquette et Israël s'efforcer d'exercer son droit légitime à se défendre dans le respect du droit international humanitaire. La France a d'ailleurs estimé qu'une réflexion devrait être menée sans délai sur les moyens de renforcer la protection des populations civiles. La prochaine réunion du Quatuor pourrait en fournir le cadre adéquat. La cessation des violences, pour être effective, doit s'accompagner de l'établissement d'un horizon politique crédible. Nous appelons les deux parties à prendre des

mesures de confiance et poser les bases du processus de paix. Aux Palestiniens, la France demande d'œuvrer à la formation d'un nouveau gouvernement dont la plateforme politique refléterait les principes du processus de paix. Aux Israéliens, la France demande de s'abstenir de toute action unilatérale qui préjugerait des résultats des négociations sur le statut final et saperait les perspectives de création d'un État palestinien viable.

M. KENZO OSHIMA (<u>Japon</u>) s'est profondément consterné d'apprendre l'assassinat du Ministre libanais Pierre Gemayel. Tout en adressant ses condoléances à la famille de la victime, il a émis l'espoir que les coupables seraient appréhendés ainsi que les auteurs d'autres actes criminels au Liban. Il a estimé que le cercle vicieux dans cette région doit être brisé et que cela peut être obtenu seulement si un leadership politique et la volonté de rapprocher les points de vue sont mobilisés par les responsables de toutes les parties concernées. Le représentant du Japon a rappelé que son pays restait déterminé à œuvrer dans le sens d'une solution pacifique.

Le représentant a appelé les Palestiniens à trouver les moyens de surmonter leurs divergences pour pouvoir mettre sur pied un gouvernement de l'Autorité palestinienne. Ce gouvernement devra être en mesure de reprendre l'action entreprise précédemment afin de parvenir à la coexistence et à la prospérité mutuelle avec Israël. Il a demandé aux Israéliens de soutenir les efforts du Président Abbas en vue de débloquer la situation.

La communauté internationale, a estimé le représentant, se devra d'appuyer un gouvernement palestinien d'union nationale si celui-ci est finalement mis sur pied. Évoquant le carnage de Beit Hanoun, il a demandé au Gouvernement israélien de veiller à ce que de tels drames ne se reproduisent pas en faisant en sorte que l'enquête entreprise par l'armée israélienne aboutisse. Concernant la situation au Liban, il a émis l'espoir que le dialogue sera rétabli pacifiquement entre les parties concernées. Le Japon espère que la Syrie s'engagera de manière constructive dans le processus politique, estimant que ce pays avait un rôle important à jouer dans la stabilité du pays du Cèdre.

Consterné d'apprendre l'assassinat, ce matin, du Ministre libanais de l'industrie, M. Pierre Gemayel, M. LIU ZHENMIN (<u>Chine</u>) a regretté la détérioration continue de la situation au Moyen-Orient. Favorable à la reprise des négociations directes entre les parties israélienne et palestinienne, sa délégation s'est déclarée opposée à toute action armée, qui fait des victimes d'un côté comme de l'autre. Le

représentant a cependant regretté que le projet de résolution présenté par le Qatar ait été rejeté, ce qui, selon lui, pose la question de savoir comment le Conseil de sécurité peut à l'avenir s'acquitter de ses responsabilités. La Chine a espéré que la Palestine et Israël mettront de côté leurs griefs afin de créer un environnement favorable, avec l'appui de la communauté internationale, a conclu le représentant.

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (<u>Qatar</u>) a évoqué tout d'abord l'assassinat de Pierre Gemayel en condamnant ce crime et en demandant que les auteurs de cet acte soient traduits en justice. Évoquant le rejet le 11 novembre dernier, d'un projet de résolution proposé par son pays, il a ensuite rappelé qu'un second texte avait été voté par une écrasante majorité des États Membres à l'Assemblée générale, ce qui montre, selon lui, que la résolution était juste et équilibrée. Tous les actes de destruction doivent être condamnés quels qu'en soient les auteurs, a-t-il dit, et le Qatar est convaincu que le dialogue est la solution. Il a estimé nécessaire malgré les aléas de continuer à tenir des débats de haut niveau, tout en prenant aussi des mesures concrètes.

Le représentant du Qatar a estimé que la guerre destructrice lancée par Israël contre le Liban avait aggravé la situation générale et compromis l'équilibre politique du pays du Cèdre. Il a estimé la relation libano-syrienne est un facteur susceptible de concourir à la stabilité. Au sujet du Golan occupé par Israël, il n'y a aucun doute selon lui que des négociations directes entre les deux parties constituent le moyen idéal de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité et de parvenir à régler cette question. Le représentant du Qatar a annoncé, par ailleurs, qu'il demanderait le mois prochain une réunion ministérielle du Conseil de sécurité pour examiner la question au Moyen-Orient.

M. PETER BURIAN (<u>Slovaquie</u>) a d'abord évoqué le débat d'il y a deux semaines sur le conflit israélo-palestinien, le qualifiant d'utile et de constructif. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, les développements sur le terrain nous conduisent à exprimer notre préoccupation profonde face à l'escalade de la tension et à la recrudescence de la violence dans les territoires palestiniens. M. Burian a appelé les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et à faire tout leur possible pour calmer la situation et à empêcher une nouvelle escalade de la situation qui, selon lui, ne peut que contribuer à de nouvelles souffrances et à causer la mort d'innocents.

Le représentant de la Slovaquie a appelé Israël à mettre un terme à ses opérations militaires qui mettent en danger la vie de civils palestiniens et à prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger. Tout en reconnaissant le droit d'Israël à se défendre contre le terrorisme, il a souligné que la réponse devait toujours être mesurée et respecter le droit international. Il a réitéré son appel à la libération des ministres et députés palestiniens détenus en Israël. Il a dit enfin s'attendre à ce que le Gouvernement israélien poursuive son engagement en faveur de la Feuille de route et ne prenne pas des initiatives risquant de contrecarrer la solution de deux États.

Parallèlement, M. Burian a appelé l'Autorité palestinienne à agir en vue d'obtenir la libération du militaire israélien capturé l'été dernier et l'a appelée à empêcher de nouvelles attaques contre Israël. Exprimant l'appui de son pays à l'action du Président Abbas en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale, il a estimé que les deux parties devaient déployer davantage d'efforts et faire preuve de volonté politique. Concernant le Liban, le représentant slovaque a souligné la nécessité de respecter pleinement l'embargo sur les armes stipulé par la résolution 701 (2006), et de normaliser les relations entre la Syrie et le Liban. Un Liban stable et prospère, a-t-il conclu, contribuerait de façon significative à la stabilisation de la situation au Moyen-Orient.

M. CESAR MAYORAL (<u>Argentine</u>) a déclaré que le règlement du conflit arabo-israélien était la clef pour une solution aux autres confits au Moyen-Orient et au-delà. Il a donc renouvelé l'appel de son gouvernement aux parties concernées, ainsi qu'à la communauté internationale, pour briser le cycle pervers de violences que connaît la région. C'est pourquoi, il a appelé Israël à cesser ses opérations militaires, et les Palestiniens à mettre sur pied un gouvernement d'unité palestinienne. En outre, les ministres et parlementaires palestiniens doivent être libérés, de même que le soldat israélien Gilad Shalit. Mais ces mesures seront vaines si elles ne s'appuient pas sur la volonté d'appliquer les dispositions de la Feuille de

route, a prévenu le représentant. Face à la situation actuelle, l'Argentine soutient la convocation d'une conférence internationale, comme le proposaient l'Espagne, la France et l'Italie dans leur initiative conjointe.

Préoccupée par l'assassinat du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel, perpétré aujourd'hui, l'Argentine a estimé que toutes les parties au Liban devaient agir avec la plus grande prudence. La délégation s'est enfin félicitée de la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), constatant que les troupes françaises avaient pu maintenir la paix au sud du fleuve Litani. Elle a cependant regretté les violations israéliennes de l'espace aérien libanais.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (<u>Danemark</u>), se ralliant à la position de la Finlande, au nom de l'Union européenne, a déclaré que le droit d'un pays à se défendre contre des menaces terroristes ne justifiait pas un usage disproportionné, aveugle, de la force. Face à l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne, dit-il, le chaos semble imminent dans les territoires occupés de Palestine. Cet effondrement social, économique autant que politique est en passe de devenir une sinistre réalité. Les désaccords entre différentes factions palestiniennes ne font qu'ajouter un peu plus à la souffrance humaine, au désespoir. Tout cela va à l'encontre des intérêts du peuple palestinien. Ainsi, a-t-elle poursuivi, nous soutenons la volonté politique du Président Abbas d'unification nationale. De même, sa délégation approuve sa volonté d'établir un gouvernement palestinien crédible, reposant sur la base des principes du Quatuor. Un gouvernement palestinien apte à l'exercice de ses fonctions est à ce point essentiel à la gouvernance des territoires palestiniens qu'il devra, en outre, constituer un partenaire humanitaire viable pour la communauté internationale et démontrer ses capacités à soulager une situation humanitaire critique, ainsi qu'à redresser la situation économique des territoires palestiniens et relancer le processus de paix.

La représentante a souligné qu'Israël avait un rôle crucial à jouer pour améliorer les perspectives économiques palestiniennes, par exemple en reversant les revenus des taxes douanières au Mécanisme international temporaire, lequel a su prouver son efficacité en faisant parvenir directement les aides au peuple palestinien. Enfin, l'Accord de libre accès et de circulation (AMA) doit, selon Mme Løj, être appliqué immédiatement et intégralement.

Mme JACKIE WOLCOTT SANDERS (États-Unis) a d'abord condamné l'assassinat de Pierre Gemayel et a appelé le Conseil de sécurité à appuyer la mise en place d'un tribunal pour juger les coupables de l'assassinat de Rafik Hariri. Elle a rappelé qu'il y a deux semaines le Conseil de sécurité avait examiné un projet de résolution déséquilibré et partisan. Quatre membres se sont abstenus et les États-Unis ont voté contre, a-t-elle rappelé. Elle a ensuite évoqué la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale sur la même question, la jugeant « motivée politiquement » et qui a adopté une nouvelle résolution caractérisée par son parti pris. Ce texte, qui ignore la réalité de la situation sur le terrain, ne contribue nullement à progresser vers la paix et la stabilité. La représentante des États-Unis a ensuite rappelé que le Conseil des droits de l'homme s'était réuni le 15 novembre, à Genève, poursuivant cette fixation sur Israël et ignorant des questions urgentes concernant les droits de l'homme ailleurs dans le monde.

Toute cette activité frénétique, a regretté la représentante, n'a contribué de façon constructive, ni à la relance de la Feuille de route ni au moindre progrès vers la solution de deux États. Des réunions convoquées à la hâte et des résolutions controversées, a-t-elle ajouté, ne peuvent remplacer la détermination des parties d'entreprendre la tâche ardue, nécessaire à l'action en direction de la paix. Elle a appelé les États Membres à rejeter les postures théâtrales qui ne servent pas les intérêts de la paix, ni à faire progresser les aspirations des peuples israélien et palestinien pour un avenir plus sûr, prospère et stable. De l'avis de sa délégation, depuis qu'il s'est emparé des rênes du pouvoir, le Hamas n'a pas réussi à s'acquitter de ses obligations à l'égard de la population palestinienne et à prendre les mesures nécessaires pour aller dans le sens d'un avenir meilleur. Il incombe au Gouvernement dirigé par le Hamas, a-t-elle insisté, de rejeter le terrorisme. La Feuille de route est la seule voie permettant d'aller dans le sens d'une solution, a-t-elle rappelé.

Évoquant la situation au Liban, la représentante américaine a mis en cause le rôle du Hezbollah et des milices. Elle a ajouté que les États-Unis continuaient de demander la pleine mise en œuvre des résolutions concernant le Liban, notamment le désarmement des milices. Elle s'est dite alarmée toutefois par les informations concernant la collaboration entre la Syrie et le Hezbollah visant à déstabiliser le Gouvernement du Liban. Ce soutien matériel et politique, ainsi que l'existence des milices, ont été la cause, selon elle, de la guerre de l'été dernier au Liban. Un réarmement du Hezbollah risquerait de réduire à néant tout effort visant à restaurer et à maintenir la paix, a-t-elle mis en garde. Tous ces défis exigent une approche sérieuse et réaliste et non pas des postures politiques, a-t-elle conclu.

M. ADAMANTIOS VASSILAKIS (<u>Grèce</u>) s'est déclaré très préoccupé par la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, et en particulier à Gaza. Cette détérioration, a-t-il dit, confirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit. Il a réitéré que tous les efforts visant à stabiliser la situation devraient s'appuyer sur l'existence d'un processus de paix crédible tel que formulé dans la Feuille de route. À cet égard, nous soutenons le rôle actif que joue le Quatuor pour le Moyen-Orient, et qui s'en trouverait renforcé avec la contribution des parties au conflit elles-mêmes et des pays de la région. Affligé par l'assassinat du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel, le représentant de la Grèce s'est déclaré cependant encouragé par les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), et notamment dans le renforcement de la FINUL, qui compte désormais plus de 9 500 hommes. La Grèce a exhorté en conclusion toutes les parties concernées à placer les intérêts du peuple libanais au-dessus de leurs antagonismes.

M. VITALY CHURKIN (<u>Fédération de Russie</u>) a déclaré que la réalisation de la vision d'un État palestinien vivant en paix avec son voisin israélien ne pouvait se faire qu'en renonçant à la violence. Il a souligné que la Fédération de Russie participait activement à la recherche d'une solution et estimé que la Feuille de route du Quatuor restait pleinement d'actualité. Il s'est dit favorable à une réunion prochaine du Quatuor à laquelle participeraient l'Égypte, la Jordanie et l'Arabie saoudite. Il s'est dit également favorable à ce que des responsables israéliens et palestiniens y participent.

Appelant à la libération de militaires israéliens, ainsi qu'à celles de parlementaires palestiniens, le représentant russe a estimé que l'ONU devait adopter une position pragmatique. Il a ainsi cité la réouverture des postes frontières de la bande de Gaza. Sa délégation souhaite la formation rapide d'un gouvernement d'unité palestinienne. Pour le règlement global du conflit, le représentant russe a estimé qu'il faut également traiter du conflit entre Israël et la Syrie. Il a proposé que les fermes de Chebaa soient placées sous le contrôle des Nations Unies. Concernant la situation au Liban, le représentant a condamné l'assassinat du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel. Notant que certains cherchaient à déstabiliser le pays du Cèdre, déjà dans une situation délicate, il a aussi condamné les survols du territoire libanais par l'aviation israélienne.

M. JORGE VOTO-BERNALES (<u>Pérou</u>) a déclaré que l'évolution grave de la situation au Moyen-Orient démontrait qu'il fallait trouver au plus vite une solution pacifique au conflit, comme le préconise la Feuille de route du Quatuor. Pour atteindre cet objectif, il faut absolument favoriser la cohérence interne de l'Autorité palestinienne, qui doit faire cesser les tirs de roquettes par des militants en direction de localités israéliennes. De son côté, Israël doit respecter les normes du droit international humanitaire afin de protéger les populations civiles. Le Pérou a encouragé en conclusion la communauté internationale à accompagner ce processus de pacification de manière constructive en vue de faciliter la mise en œuvre des dispositions de la Feuille de route.

Mme KIRSTI LINTONEN (<u>Finlande</u>) a condamné au nom de l'Union européenne, l'assassinat ce matin du Ministre libanais de l'industrie, Pierre Gemayel, faisant observer que la situation était déjà très tendue au Liban. Elle a rappelé l'urgence d'un processus de paix global, dans le cadre du Quatuor pour parvenir à un règlement global sur la base de la Feuille de route, des résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Accord de Charm el-Cheikh. Elle a appelé les Palestiniens à former un gouvernement d'union nationale qui aurait l'avantage de constituer un partenaire et un interlocuteur pour la communauté internationale. Elle a appelé Israël à rétablir le versement des recettes fiscales à l'Autorité palestinienne.

Au sujet du Liban, la représentante a souligné que l'Union européenne appuyait le processus de reconstruction. La souveraineté du Liban sur son territoire doit être respectée, a-t-elle tenu à rappeler, et a appelé Israël à cesser de survoler le territoire libanais.

M. RODRIGO MALMIERCA DÍAZ (<u>Cuba</u>) s'est dit préoccupé par la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés qui, selon lui, résulte de l'usage disproportionné de la force par Israël. Il a ensuite regretté que le Conseil de sécurité ait rejeté le projet de résolution, pourtant équilibré qu'avait présenté le Qatar, en raison du veto inacceptable des États-Unis. La résolution adoptée, la semaine dernière, par l'Assemblée générale montre combien le consensus qui règne au sein de la communauté internationale sur la situation au Moyen-Orient est écrasant. Cela est également révélateur de l'impuissance du Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités, à l'heure où il doit immédiatement adopter des mesures pour faire cesser l'occupation illégale des territoires palestiniens par Israël. Saluant par ailleurs les efforts du Liban pour mettre en œuvre la résolution 1701 (2006), la délégation cubaine a demandé en conclusion qu'Israël respecte ses engagements pour mettre fin aux violations de l'espace aérien libanais.

M. AHMAD SADEGHI (<u>République islamique d'Iran</u>) a d'abord exprimé ses condoléances au peuple et au gouvernement libanais après l'assassinat de Pierre Gemayel. Il a ensuite déclaré qu'Israël violait les droits de l'homme en recourant aux punitions collectives, attitude qui ne semble pas devoir cesser, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité. L'histoire nous enseigne qu'aucune puissance occupante n'a jamais pu assujettir un peuple par la force, a-t-il rappelé. La tragédie de la Palestine est au cœur du conflit au Moyen-Orient, a-t-il ajouté. Le rétablissement des droits des Palestiniens est selon lui la seule garantie du retour de la paix dans la région. Il a estimé que tous les habitants de la Palestine devaient pouvoir déterminer leur destin.

Le Conseil de sécurité s'étant montré impuissant, et ce depuis plusieurs décennies, il ne reste plus au peuple palestinien que la résistance pour faire valoir ses droits, a estimé le représentant iranien qui a condamné le mépris israélien vis-à-vis du droit international et des droits de l'homme. Israël doit être tenu responsable juridiquement pour les destructions qu'il inflige, a-t-il dit, émettant l'espoir qu'une commission d'enquête sur la récente agression de la bande de Gaza pourrait aboutir. M. Sadeghi a rejeté les allégations « sans fondement » adressées à son pays par certains orateurs.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel